



Dir. Education au développement

A l'attention des Délégations Diocésaines,
Délégués des Mouvements et Services d'Eglise jeunes,
Salariés CCFD en région,
Enseignants et animateurs de jeunes.

Septembre 2007

Milieu scolaire INFOS n°25

« L'éducation au développement dans les programmes scolaires »

Présente dans les programmes scolaires, encouragée par le socle commun des connaissances, soutenue chaque année par la publication d'un Bulletin officiel (BO), l'Education au développement et à la solidarité internationale (EADSI) devient peu à peu incontournable en classe et dans les établissements scolaires. Il est d'ailleurs important de souligner qu'elle ne se vit pas uniquement au sein des enseignements, mais aussi dans la vie quotidienne des écoles, collèges et lycées : cantine, relations entre élèves, projets d'établissement, associations de parents d'élèves....

Longtemps portée par les ONG, puis par le Ministère de l'Education Nationale, la stratégie d'EADSI en milieu scolaire est maintenant pluri-ministérielle. Les portes d'entrées se multiplient elles aussi, et sont d'une actualité de plus en plus « brûlante » : Développement durable, écologie, réchauffement climatique, populations, migrations, apprentissage des langues et des cultures, agriculture et faim dans le monde, eau, mondialisation, communications...

Alors sachons saisir ces opportunités pour accompagner les élèves à plus de responsabilité vis-à-vis de la planète et à être acteurs de changements dans nos sociétés !

Pour le groupe milieu scolaire,
Amélie Teisserenc
a.teisserenc@ccfd.asso.fr

La Session milieu scolaire du CCFD

Une journée d'échanges et d'enrichissement mutuel autour de nos pratiques et stratégies d'éducation au développement en milieu scolaire. Pour les animateurs et les membres des équipes d'animation diocésaines.

Le 20 octobre à Paris.

Pour plus d'info :
a.teisserenc@ccfd.asso.fr

A VOS AGENDAS !

Festin solidaire

«Nourrir 9 milliards d'habitants en 2050 tout en préservant l'Homme et sa planète ? La réponse est déjà dans nos assiettes » Le CCFD vous propose de venir goûter et comprendre autrement les enjeux de l'alimentation dans le monde.
20 et 21 octobre Musée de l'Homme.
Réservations : 01 44 82 80 16

La Semaine de la solidarité internationale

Du 17 au 25 novembre 2007

+ d'info : www.lasemaine.org

Éducation au développement et à la solidarité internationale.

Sensibiliser les citoyens aux enjeux du développement est une priorité des Pouvoirs publics. C'est le sens du plan d'action gouvernemental qui a été adopté en juin 2006 par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement. Ce plan, qui associe plusieurs départements ministériels (notamment le ministère des affaires étrangères, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de l'agriculture et de la pêche et le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative), comporte une dimension éducative forte qui s'adresse à tous les publics, et tout particulièrement aux élèves et aux étudiants.

Au-delà des réponses ponctuelles à des situations humanitaires d'urgence pour lesquelles la communauté éducative sait au besoin se mobiliser, l'éducation au développement et à la solidarité internationale constitue en effet une composante pérenne et fondamentale de la formation des jeunes. A ce titre, elle est partie prenante de trois des sept composantes du « socle commun de connaissances et de compétences » que tous les jeunes doivent avoir acquis à l'issue de leur scolarité obligatoire. Elle s'inscrit donc au cœur des missions de l'école et participe résolument de l'éducation à la citoyenneté.

L'éducation au développement et à la solidarité internationale dans l'école

L'éducation au développement et à la solidarité internationale peut s'effectuer dès le plus jeune âge. Elle participe de l'ensemble des matières et des disciplines enseignées dans les établissements scolaires. Elle prend également appui sur les dispositifs pédagogiques transversaux, tels que les itinéraires de découverte au collège, les travaux personnels encadrés en classe de première et les projets pluridisciplinaires à caractère professionnel en lycée professionnel ; elle s'inscrit enfin dans l'ensemble des projets pédagogiques et actions éducatives qui contribuent aux projets d'école et d'établissement.

L'éducation au développement et à la solidarité internationale vise à faire comprendre les grands déséquilibres mondiaux et à encourager la réflexion sur les moyens d'y remédier. Elle entend donner aux jeunes des clés pour mieux s'orienter dans le monde dans lequel ils vivent et mieux analyser la multiplicité d'informations auxquelles ils sont confrontés. Elle privilégie la démarche pédagogique dans la durée et contribue ainsi à faire évoluer les mentalités et les comportements de chacun dans le but d'œuvrer à un monde plus solidaire.

A ce titre, l'éducation au développement et à la solidarité internationale est donc aussi une éducation pour le développement durable, dans la continuité des orientations fixées par le Bulletin officiel n°28 du 15 juillet 2004 et du plan triennal 2007-2010 en faveur de l'éducation à l'environnement pour un développement durable. (www.eduscol.education.fr).

(...)

Acteurs et partenaires

Les établissements scolaires sont invités à s'assurer le concours des établissements d'enseignement agricole, des services déconcentrés de la Jeunesse et des sports, des collectivités territoriales, ainsi que celui d'associations de solidarité internationale et de campagnes de sensibilisation bénéficiant des références requises au regard du service public.

Parmi ces associations figurent notamment :

- **l'ensemble des membres de la plate-forme française d'éducation au développement et à la solidarité internationale (Educasol)**, qui rassemble notamment quatre campagnes de portée nationale menant des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation au développement et à la solidarité internationale. Conçue comme une plate-forme de concertation permettant de dégager des positions communes et de valoriser l'éducation au développement auprès des pouvoirs publics, Educasol (➤ www.educasol.org) anime des groupes de travail favorisant les échanges de pratiques et d'expériences. Elle organise des formations spécifiques à l'éducation au développement et à la solidarité internationale et propose aux acteurs, notamment aux enseignants, un appui méthodologique, des publications et deux bases de données, l'une sur les outils pédagogiques et l'autre sur les échanges d'expériences.

(...)

Des temps forts

En matière d'éducation au développement et à la solidarité internationale, des campagnes nationales de sensibilisation, animées par des associations de solidarité internationale, d'éducation populaire, des syndicats et des collectivités territoriales, coordonnent tout au long de l'année scolaire des temps forts qui sont autant d'opportunités de mettre en valeur les initiatives et les projets.

(...)

- **La Semaine de la solidarité internationale**, dont la 10^{ème} édition se déroulera du **17 au 25 novembre**, est coordonnée par le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID). En 2006, plus de 1400 animations sur plus de 4000 étaient destinées à des enfants et des jeunes. Ce grand rendez-vous annuel d'information et de sensibilisation à la solidarité internationale invite la communauté éducative à poursuivre des projets dans ce sens. Impulsée par de nombreuses associations et collectivités territoriales, La Semaine (➤ www.lasemaine.org) propose des soutiens financiers aux acteurs locaux et des pistes concrètes au public pour agir en citoyen solidaire.

(...)

- **La Quinzaine du commerce équitable** (➤ www.commerceequitable.org) a lieu également en mai. Créé par les principaux acteurs du commerce équitable réunis au sein de la Plate-forme française pour le commerce équitable, cet événement promeut cette forme alternative de commerce à visage humain, respectueuse des droits de l'homme et de l'environnement, au service d'un développement durable. A cette occasion, conférences, débats, dégustations et ventes de produits issus du commerce équitable sont prévus dans les principales villes de France.

- **La Semaine du développement durable**, organisée au mois de juin par le ministère de l'écologie et du développement durable, rassemblera tous les porteurs de projets liés au développement durable (➤ www.ecologie.gouv.fr).

- **Le collectif de l'éthique sur l'étiquette** (➤ www.ethique-sur-etiquette.org) mène toute l'année des campagnes pour accroître la sensibilisation des consommateurs et qu'ils prennent conscience des violations des droits de l'homme au travail et de l'absence de mécanisme mondial de régulation sociale.

- **La campagne "Demain le monde..."** informe et sensibilise toute l'année le grand public à travers les jeunes, en proposant des outils pédagogiques, des initiatives qui suscitent débat, réflexion et action.

Elle propose également des soutiens financiers à travers l'octroi d'un label

(➤ www.demain-le-monde.org). En 2007-2008, elle sera centrée sur le thème de la santé.

(...)

Les outils

En complément des ressources pédagogiques citées précédemment, il convient de mentionner :

- **trois bases de données** d'échanges d'expériences, de propositions et d'outils pédagogiques animées par Educasol (www.educasol.org) ; l'opération Envie d'agir (www.enviedagir.fr) et la campagne « Tous différents, tous égaux », menée à l'initiative du Conseil de l'Europe (www.tousdifferentstousegaux.fr) ;

- **deux ouvrages de référence** :

"Pour une éducation au développement et à la solidarité internationale - Guide pédagogique école, collège, lycée, hors temps scolaire", CRDP de Franche-Comté, septembre 2004.

"Clés pour une éducation au développement durable" - Bruno Riondet, Hachette Éducation, 2004.

Le socle commun de connaissances et de compétences



Le socle commun de connaissances et de compétences fixe les repères culturels et civiques qui constituent le contenu de l'enseignement obligatoire. Il définit les sept compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire. Le socle est la disposition majeure de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005.

La référence pour la rédaction des programmes

Le socle commun est un acte fondateur qui engage l'institution scolaire dans son ensemble. Pour la première fois depuis les lois scolaires de Jules Ferry, en 1882, la République indique le contenu impératif de la scolarité obligatoire. Le socle commun constitue la référence pour la rédaction des programmes d'enseignement de l'école et du collège. Ce texte présente l'ensemble des valeurs, des savoirs, des langages et des pratiques dont la maîtrise permet à chacun d'accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel, ainsi que contribuer à réussir sa vie en société.

Les sept compétences du socle commun

Le socle commun ne se substitue pas aux programmes de l'école primaire et du collège. Il en fonde les objectifs pour définir ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire.

Il s'organise en sept compétences :


- la maîtrise de la langue française ;
- la pratique d'une langue vivante étrangère ;
- les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique ;
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ;
- la culture humaniste ;
- les compétences sociales et civiques ;
- l'autonomie et l'esprit d'initiative.

Chacune de ces grandes compétences est conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales, de capacités à les mettre en oeuvre dans des situations variées et aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie.

Pour en savoir plus :

★ Le site de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/>

★ Télécharger l'intégralité du Socle Commun des connaissances et compétences :
<http://media.education.gouv.fr/file/46/7/5467.pdf>

 « Le milieu scolaire info » est maintenant en couleurs pour faciliter la lecture à l'écran et mettre un peu de gaieté ! Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de ne l'imprimer que si nécessaire. Vous pouvez alors choisir, dans les options de votre imprimante, si vous l'imprimez en noir et blanc ou en couleur.
Bonne lecture à toutes et à tous !